

Mémoire et présence de l'enceinte

L'enceinte du Bas-Empire restera pour partie (tronçons sud, est et nord) en activité jusqu'au siècle de 1428-1429.

Naturellement, l'ouvrage connaîtra de nombreux réaménagements et reprises notamment durant la période carolingienne avec une réfection importante des parements (fig. 7) et a *posteriori* avec l'implantation du Châtelet (dans l'angle sud-ouest) et de la Tour-Neuve (dans l'angle sud-est).

Lentement intégrés dans la ville, les tours et les murs sont détruits ou associés à de nouvelles constructions : bâtiments publics ou industriels, habitats... De nombreux fragments sont encore visibles le plus souvent dans les caves mais également en élévation dans l'espace public. Le plus emblématique se situe dans le quartier Dessaux (tronçon sud-est), en cours de réaménagement depuis 1990.



Fig. 11 : vue générale du rempart (17 rue de la Tour-Neuve) L'entrepôt en brique qui prend appui sur le mur antique correspond à un des bâtiments des usines Dessaux (19^e et 20^e siècle).

Bibliographie générale (sélection) :

- COLLECTIF 2005
Jeu de Plans, atlas archéologique, *Cahier d'archéologie*, n° 11, 12 et 13, Orléans : Ville d'Orléans, 2005 : 100 p.
- COLLECTIF 2001
Marcus Lupus Mercae, *Un panorama de la ville d'Orléans au I^{er} siècle de notre ère...* Catalogue d'exposition, Orléans : Ville d'Orléans, 2001 : 24 p.
- COLLECTIF 2002
Orléans Gaulois, Catalogue d'exposition, Orléans : Ville d'Orléans, 2002 : 24 p.
- COLLECTIF 1994
L'enceinte du Bas-Empire, Archéologie de la ville, Orléans, n° 5, *Revue Archéologique du Loiret*, n° 19 et 20, 1994 : 182 p.
- DEBAL 1996
Debal (J.) - *Cenabum Aurelianis Orléans*, Galliae civitates, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1996 : 152 p.
- DEBAL 1998
Debal (J.) - *Orléans une ville une histoire*, Orléans : x-nova, 1998 : 2 tomes
- DUPONT 1997
Dupont (P.) - Quartier Dessaux, îlot Nazareth, *Cahier d'archéologie*, n° 3, Orléans : Ville d'Orléans, 1997 : 8 p.
- JOSSET et MAZUY 2004
Josset (Da.) et Mazuy (L.) - Géographie d'Orléans au XI^e siècle, *Lumières de l'an mil en Orléanais, Autour du millénaire d'Abbon de Fleury*, Catalogue d'exposition, Turnhout : Brepols, 2004 : p. 51-57
- OLANIER-RIALLAND 1985
Olanier-Rialland (B.) - *Recherches sur le castrum d'Orléans*, Mémoire de maîtrise d'art et d'archéologie, Université de Paris I, 1985, manuscrit dactylographié : 175 p.

Mairie d'Orléans - Direction de la Culture et de l'Événementiel -
Service Archéologique (13 bis, rue de la Tour-Neuve - 45000 Orléans) - 02.38.62.70.56

Texte et plans : Laurent Mazuy (Service Archéologique Municipal d'Orléans)

Cahier d'Archéologie n° 8 - ISSN 1280-3308 - Dépôt légal, 2^{ème} trimestre 2009



alphaGraphic 02.38.69.61.11 IMPRIM'VERT

Ville d'Orléans
classe de M^{lle} Dupont

mois de décembre 2000

Cahier d'archéologie

L'enceinte d'Orléans au Bas-Empire*

De l'enceinte gauloise à celle du Bas-Empire...

L'agglomération antique d'Orléans semble protégée par un rempart dès la période gauloise. En effet, au cours de la guerre des Gaules, Jules César prend le contrôle de l'*oppidum* carnute en brûlant les portes de ce dernier (Livre VII des *Commentaires de la Guerre des Gaules*).

Si le tracé de cette première enceinte n'a pas encore été repéré et daté avec précision (probablement entre 120 et 80 avant notre ère période à laquelle apparaissent les *oppida*). L'implantation de l'*oppidum* peut être cernée à partir de la présence ou de l'absence d'occupations attestées par les fouilles archéologiques. La forme géométrique (fig. 1) qui s'en dégage, inscrit la ville, sur la rive droite contre la Loire à la parallèle du fleuve entre les actuelles rues de l'Université (à l'est) et du Cheval Rouge (à l'ouest).

Quant à son mode de construction (matériaux et techniques), l'archéologie est réduite à la typologie courante de l'époque et à la réinterprétation d'une découverte fortuite faite en 1903 rue Ducerceau : levée de terre stabilisée et renforcée par des poutres et des poteaux de bois.

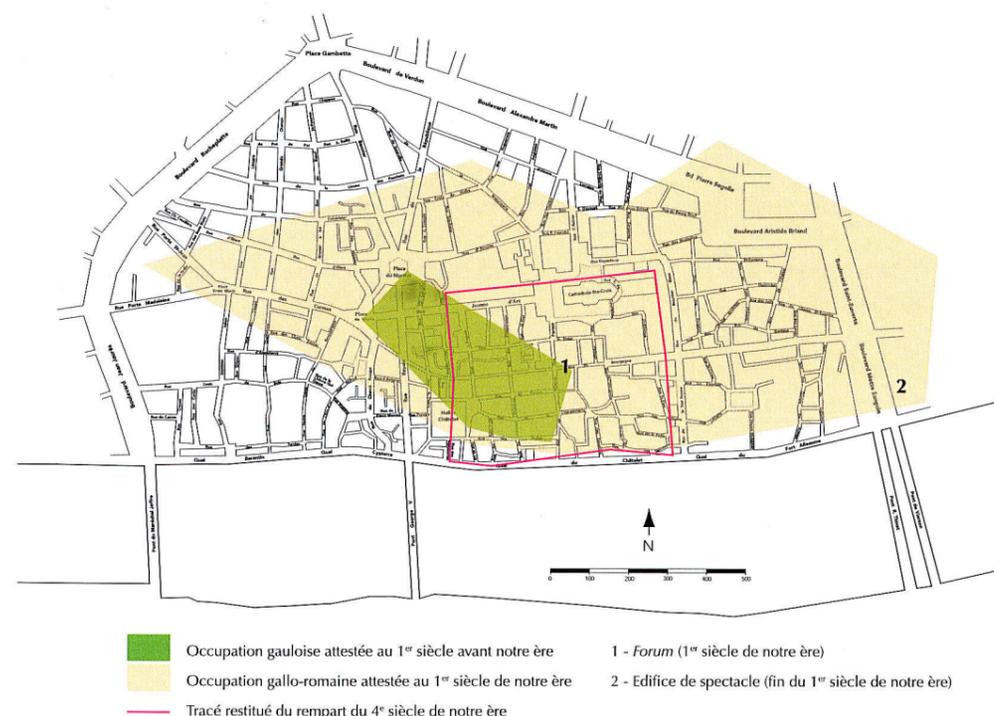


Fig. 1 : occupation gauloise et gallo-romaine

* Cette courte présentation s'appuie pour la description du rempart sur la maîtrise de Béatrice Olanier-Rialland dont les principaux résultats ont été publiés dans COLLECTIF 1994.

Service Archéologique
Municipal d'Orléans

Durant la période gallo-romaine, *Cenabum*, port sur la Loire et point de franchissement du fleuve depuis son origine, est une ville ouverte, dépourvue de rempart. Remodelée par l'architecture et les usages du monde romain (bâti domestique et parure urbaine : *forum*, thermes, édifice de spectacle...), la cité s'agrandit et conjugue des secteurs urbains et périurbains (fig. 1).

A partir du 2^e siècle de notre ère, un phénomène de rétraction est observé avec notamment la disparition progressive des quartiers périphériques. La ville semble revenir sur son noyau primitif (gaulois).

Il faut attendre la fin de l'Antiquité pour voir la ville se doter à nouveau d'une enceinte, cette fois en pierres et en briques (fig. 1).

La datation de l'enceinte gallo-romaine

La datation de cet ouvrage sans doute construit au cours du 4^e siècle est encore aujourd'hui soumise à controverse.

Attribué tout d'abord au dernier quart du 3^e siècle (sous l'égide de l'empereur Aurélien 270-275), sa construction fut longtemps perçue comme une réponse à l'insécurité du moment (perméabilité des frontières à l'est de l'empire) et à l'instabilité politique qui caractérise le siècle. Entre 235 et 284, les empereurs se succèdent à un rythme rapide et la plupart décèdent de mort violente.

Les fouilles archéologiques « récentes » (Saint-Michel 1979, Mail Pothier 1980-1981 et place Louis XI 1981), toutes réalisées sur le tracé de l'enceinte, attestent la destruction et l'abandon de plusieurs bâtiments en lien avec la construction du rempart. Au Mail Pothier, les remblais du fossé défensif viennent sceller le comblement d'une cave au 4^e siècle.

Il convient cependant de rester prudent. Les témoignages scientifiques se concentrent, en effet, sur son tracé nord et nord-ouest et bien que de forme homogène (matériaux, mise en œuvre...), nous ignorons le temps de réalisation de l'ouvrage et son phasage.

Le pourquoi de sa construction

La construction de l'enceinte est probablement à mettre en relation avec la position géographique, commerciale et administrative de la ville.

Orléans est tout d'abord située aux croisements de routes commerciales aussi bien terrestres que fluviales. Point de franchissement sur la Loire (pont), elle sécurise les flux entre le nord et le sud. Orléans est à la confluence de deux provinces.

Le territoire qui l'entoure et qu'elle contrôle (associé aux divers droits de douane qu'elle perçoit), est suffisamment important et riche pour générer des sources de revenus en mesure de financer la construction d'une enceinte.

Au 4^e siècle, Orléans obtient le statut de *civitas* et en 342 un évêque est attesté par les textes.

Le rempart correspond sans nul doute à une refondation de la cité.

Construction militaire et source d'embellissement et d'affichage de la ville, le rempart, au tracé défini par le corps de ville, est l'occasion d'une requalification et d'une redistribution des espaces du territoire urbain. Il définit des zones *intra-* et *extra-muros*, le long des axes de communication traversant ou en retrait de ces derniers.

Forme et mensurations

Son périmètre est de 2 032 m réparti de la manière suivante : tronçon nord, 536 m ; sud 570 m ; est, 480 m et ouest 446 m. La surface remparée couvre donc une surface d'environ 25 ha répartie entre le sommet du coteau, sa pente et la berge. A l'est et à l'ouest, le mur est construit dans deux modestes vallons qu'il utilise à des fins défensives et pour recevoir le fossé. Ainsi ce dernier accentue la dépression et maintient la fonction d'évacuation des eaux de pluie, du coteau jusqu'à la Loire. Au sud, il est implanté sur les remblais des quais du Haut-Empire qui ont progressivement gagné sur le fleuve (fig. 3).

Le rempart est implanté parallèlement et contre le fleuve de façon à protéger le pont dans l'angle sud-ouest et le port d'amont. Il englobe la totalité de l'ancien *forum* placé en son centre. L'édifice de spectacle situé très à l'est (pour partie sous l'actuelle ligne de chemin de fer en direction de Vierzon) est à l'époque à l'abandon.

Ce tracé est donc conduit par des contingences topographiques, économiques et stratégiques. Sa réalisation nécessite naturellement l'appropriation des terrains nécessaires à sa construction ce qui entraîne dans certains secteurs, au nord et au nord-ouest, la destruction de bâtiments (d'autres secteurs, Saint-Flou 1983 par exemple, semblent dépourvus, à l'époque, de constructions).

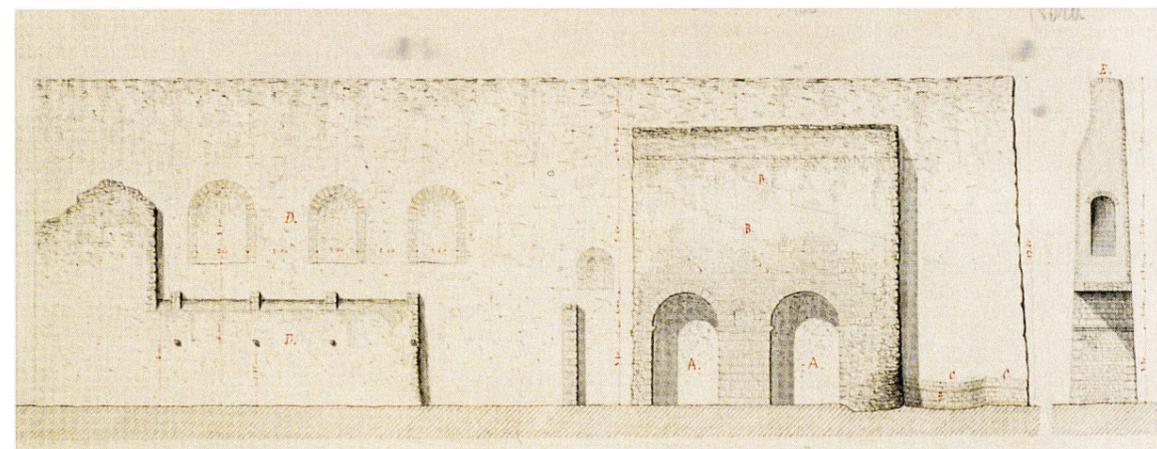
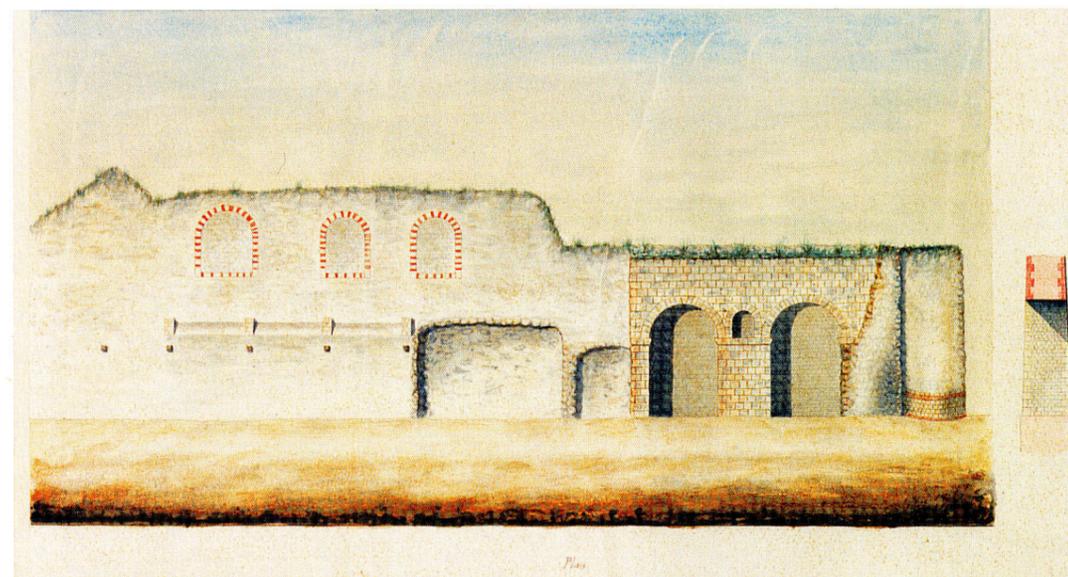
Le mur a une hauteur de 10 m environ pour une largeur de 2,70 à 3,90 m. Le fossé, repéré uniquement au nord (Mail Pothier 1980-1981), délimite une lice d'une largeur de 8 m tandis que la sienne est de 10 m pour une profondeur de 3,50 m (inclinaison de 30 %).

L'enceinte est, en l'état actuel de nos connaissances, percée de six portes : deux en vis-à-vis donnant vers l'est et l'ouest, deux dans le quart sud-ouest, l'une donnant sur le pont et l'autre vers l'ouest (port d'aval ?, fig. 2) enfin une au nord et une dans le quart sud-est donnant sur le port d'amont (fig. 4).

La porte découverte et détruite à la fin du 19^e siècle lors des réaménagements du quartier du Châtelet, est renseignée par le relevé de Fournier : Deux arcades jumelées en plein cintre bâties en pierre de taille d'une largeur totale de 8 m pilier compris (hauteur de chaque voûte 4,70 m) avec au centre une petite niche voûtée. La nature du pont qui permettait le franchissement du fossé nous est inconnue.

Côté Loire, le seuil d'une porte a été observé au 22 quai du Châtelet. Cette porte est associée à une construction opulente, comportant des pilastres, adossée à la face interne du mur.

Enfin, on notera la distribution fonctionnelle des portes, par tronçon et demi-tronçon de rempart, en lien avec les voies de communication principales et la répartition en demi *insulae* du tissu urbain préexistant.



Cliché S.A.M.O. P. Magnon - Bibliothèque Municipale d'Orléans

Fig. 2 : vue et relevé de la porte, face interne du mur (quartier du Châtelet) - Plume et aquarelle, autour de 1870
Le mur est conservé au sud sur environ 14 m de longueur (les baies qui le surplombent sont des percements romans). La porte, haute de 13,50 m, est probablement pourvue de deux tours d'un diamètre de 8 m. Seule, celle située au nord a été observée. Les deux passages sont surmontés d'un escalier, large de 1 m, ménagé dans la maçonnerie.

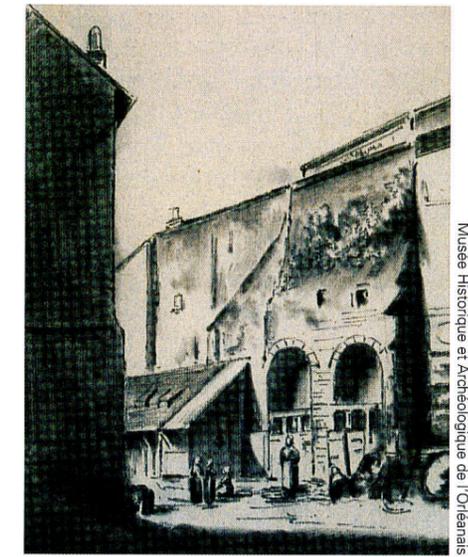
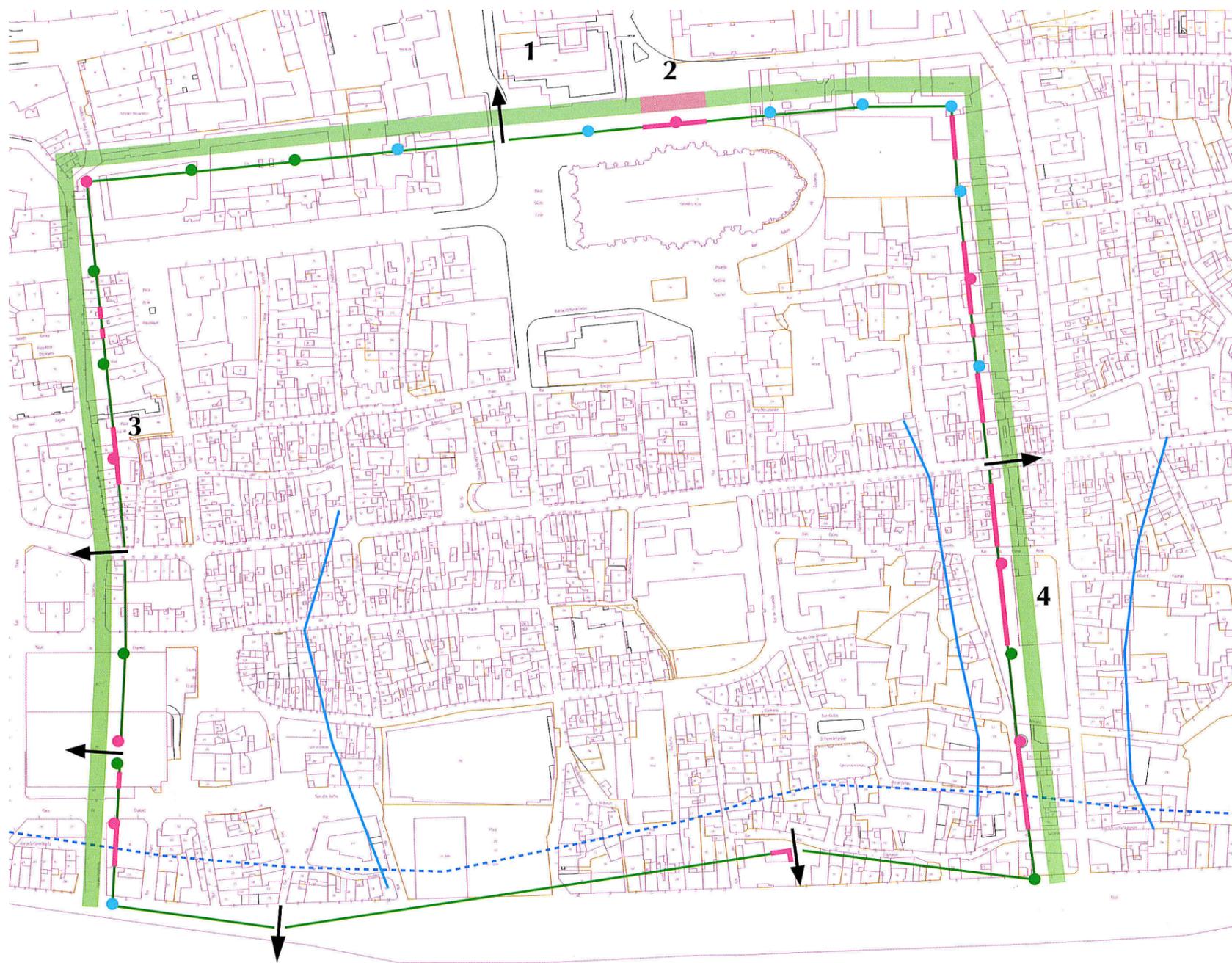


Fig. 5 : vue des vestiges de la porte (quartier du Châtelet) - Fusain, autour de 1870
 Les deux arcades accueillent des toilettes publiques. Les constructions en bois qui s'appuient sur l'enceinte ont été bâties en lieu et place des anciennes prisons.

Fig. 3 : rempart du 4^e siècle de notre ère

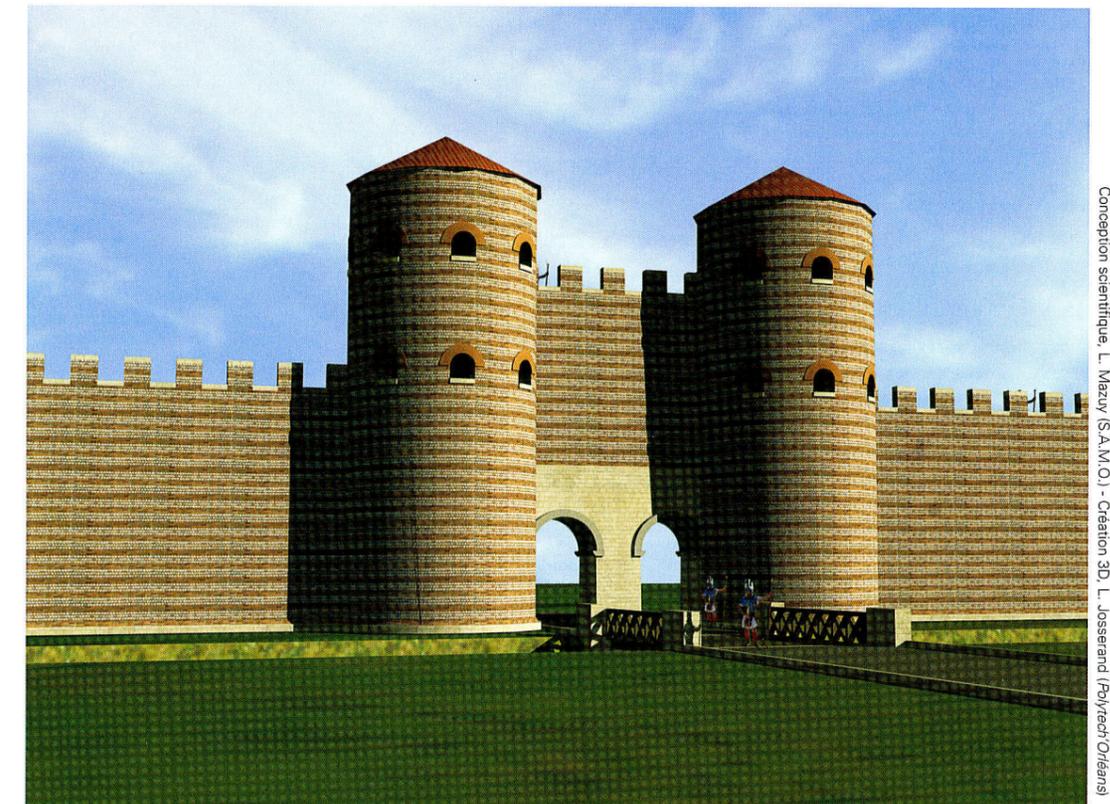


Fig. 6 : hypothèse de restitution en 3D de la porte située dans le quartier du Châtelet
 Cette restitution est réalisée à partir d'une analyse croisée entre les plans et relevés du 19^e siècle, les résultats de la fouille archéologique du Mail Pothier (1980-1981) et enfin les observations faites par Béatrice Olanier-Rialland (maîtrise d'art et d'archéologie). Ce travail porte aussi bien sur les volumes extérieurs qu'intérieurs de la porte (nombre d'étages, communications, ...).
 La restitution en 3D du rempart, permet également le calcul de certaines quantités et poids : volume de terreux, 31 000 m³ (fossé) ; nombre de briques, 512 000 ; nombre de pierres cubiques, 2 047 000 ; poids d'une tour 1 420 t...

Fig. 4 : vestige de la porte donnant sur le port d'amont (22 quai du Châtelet)
 Les fondations sont constituées de grands blocs de pierre taillée utilisés en remploi et non jointoyés. Ces derniers proviennent probablement de bâtiments publics : forum, édifice de spectacle... Au premier plan, on remarquera le seuil.



Cliché R. Mainoury - Inventaire Général Centre, ADAGP

L'enceinte semble rythmée par des tours d'un diamètre de l'ordre de 8 m pour une épaisseur de mur de 2 m placées à équidistance par segment. Huit tours sont attestées pour la période qui nous occupe. Elles dépassent l'alignement du mur sur la face externe d'environ un demi-diamètre. Celles qui sont situées aux angles ont une position particulière, leur centre est placé sur l'axe médian des courtines.

Nous ignorons leur hauteur (a minima égale à celle du mur, soit 10 m), le nombre de niveaux et leur communication interne. Au Mail Pothier, le premier sol de la tour Sainte-Croix est situé à 1,10 m au-dessus du ressaut de fondation. Tout comme la courtine du mur, le traitement supérieur des tours reste hypothétique : toiture, crénelage...

Un schéma de principe plaide également pour une implantation des tours dans le prolongement des rues (fig. 8).

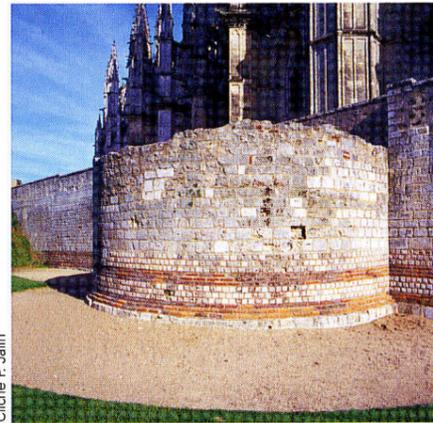


Fig. 7 : base de la tour « Sainte-Croix » (Mail Pothier, 1980-1981)
Le ressaut de fondation s'appuie sur un rang de pierres calcaires en moyen appareil. Le parement est composé par l'alternance de trois rangs de briques et de trois rangs de petits moellons. Le parement supérieur correspond à la réfection carolingienne du tronçon nord-est (9^e siècle).

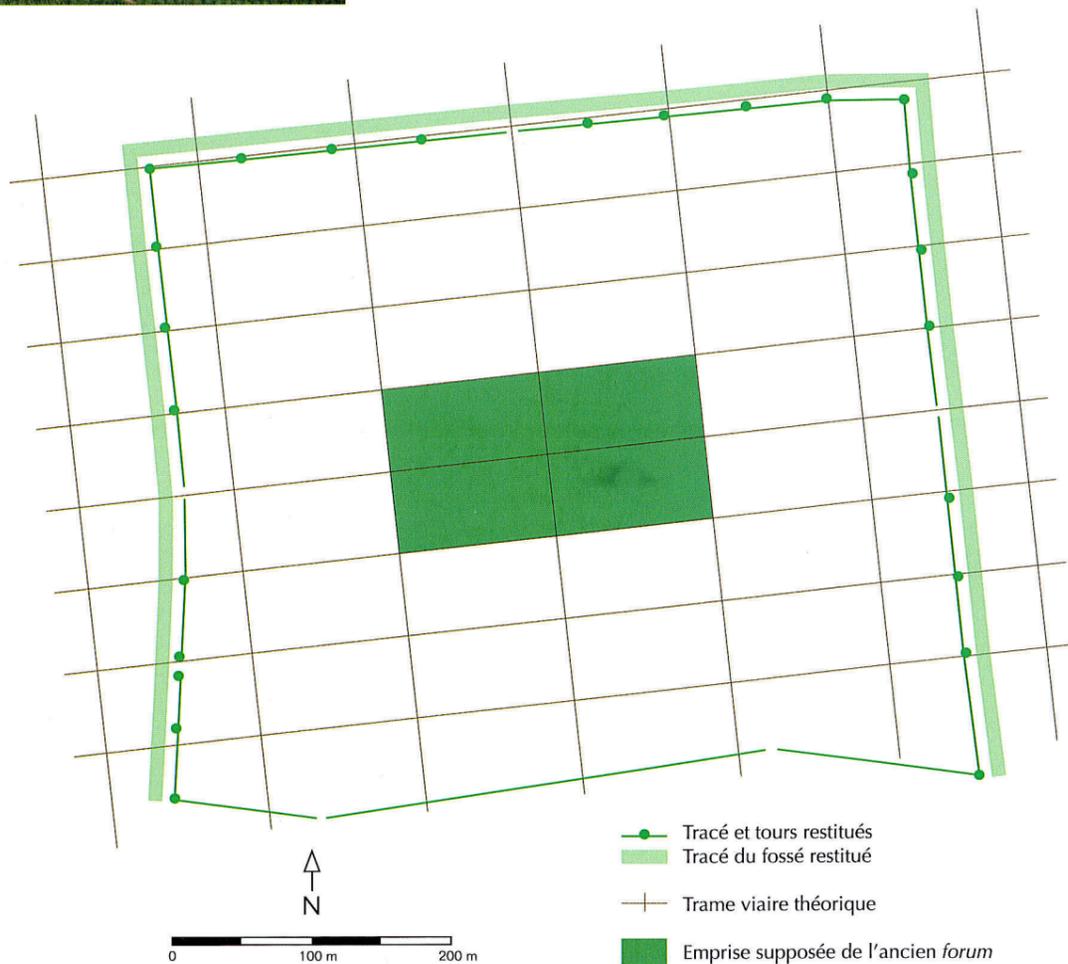


Fig. 8 : tracé supposé du rempart du Bas-Empire et restitution théorique de la trame viaire du Haut-Empire

La description des maçonneries

Les fondations de l'enceinte sont constituées d'un blocage non lié d'une hauteur variable (pouvant atteindre 1 m au 52 rue Sainte-Catherine et 1,90 m au 3 rue Ducerceau) sur lequel est coulée, notamment pour les tours, une couche de mortier d'environ 5 cm d'épaisseur. Place Louis XI, au blocage hétérogène est substitué un remblai de terre.

La partie maçonnée des fondations utilise soit des pierres de taille en emploi non jointoyées issues de bâtiments monumentaux (cette pratique semble être localisée sur le tronçon sud, probablement en raison de l'instabilité du terrain lié à la présence du fleuve et au débouché des vallons) soit un noyau de pierres et de briques liées au mortier calé entre deux parements. La première assise peut être constituée de moyen appareil.

Le sommet de la fondation est marqué par un ressaut placé à une hauteur variable (entre 40 et 80 cm) et formé généralement par le retrait successif de trois rangées de briques (au total entre 7 et 15 cm).

Les parements sont, sauf à de rares exceptions, constitués par l'alternance de trois rangées de petites pierres (entre 30 et 43 cm de hauteur) et de trois rangées de briques (entre 16 et 24 cm de hauteur). Les moellons en tuffeau et en calcaire de Beauce sont dressés sur une seule face (de 7 à 11 cm de largeur et de 9 à 17 cm de longueur). Les briques sont des grands carreaux (de 2,5 à 5,5 cm d'épaisseur et de 18 à 53 cm de longueur).

Le parement régulier est repris au mortier fin afin d'égaliser les surfaces, puis redessiné par des traits tirés au fer.

Le blocage interne est constitué d'un vrac de pierres de petites tailles associées avec des fragments de briques, coulé dans du mortier parfois en formant des lits. Le liant d'une couleur allant du blanc au rouge saumoné est homogène sur l'ensemble du tracé.

Dans la cave du 20 rue Saint-Etienne (fig. 9), quatre trous de boulins (19 par 17 cm et profond de 60 cm) alignés et distants d'environ 1,60 m ont été observés. Au nord, passée une rupture verticale du parement, quatre autres trous circulaires (5 cm de diamètre) distants d'environ 80 cm ont été relevés. Ces éléments témoignent ici de deux phases de construction du rempart.

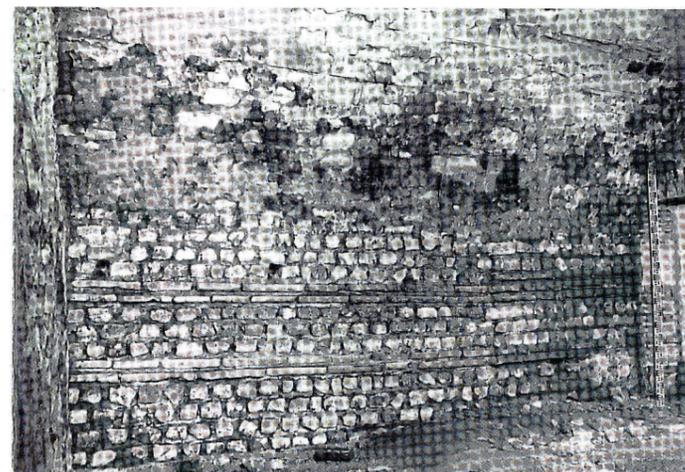


Fig. 9 : parement interne de l'enceinte et trous de boulins (20 rue Saint-Etienne)

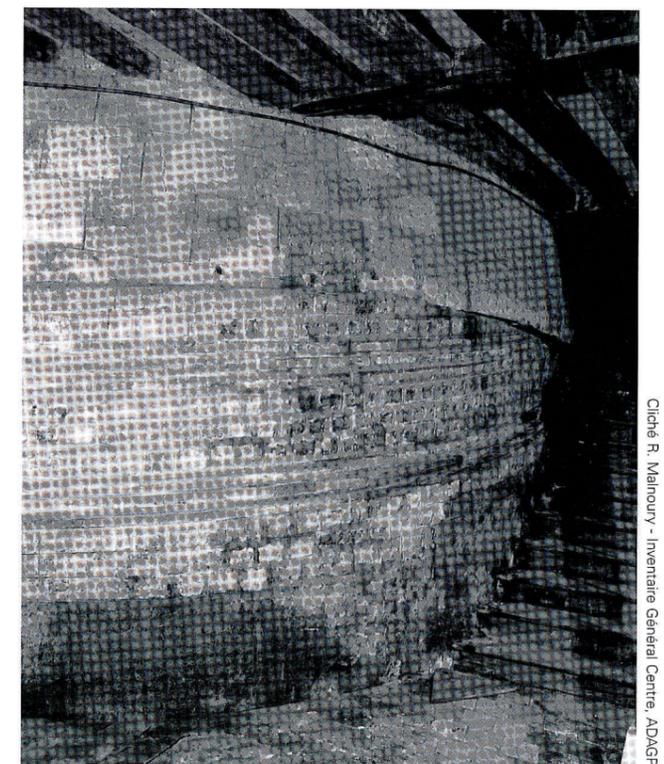


Fig. 10 : base et fondation de la Tour-Blanche (13bis rue de la Tour-Neuve)
Cette tour s'est manifestement affaissée vers l'extérieur de l'enceinte. La base médiévale, en gros blocs appareillés, s'appuie à l'horizontale sur les vestiges gallo-romain.